

**Résumé des modifications apportées aux  
documents *Divulgence sur les conflits d'intérêts* et  
*Information à communiquer sur la relation courtier-client* de PFSL**

Les Placements PFSL du Canada Ltée (« PFSL ») a récemment mis à jour ses documents intitulés « Divulgence sur les conflits d'intérêts de PFSL » et « Information à communiquer sur la relation courtier-client » afin d'y inclure des renseignements importants concernant la relation de PFSL avec ses clients. Nous invitons nos clients à consulter la version mise à jour de ces documents sur notre site Web <https://primericacanada.ca/public/canada/french/index.html>, sous la rubrique Les solutions / Placements. Pour obtenir un exemplaire gratuit de ces deux documents, veuillez en faire la demande à votre représentant(e) de PFSL.

Les principales modifications apportées au document *Divulgence sur les conflits d'intérêts de PFSL* sont les suivantes :

- Nous avons ajouté d'autres renseignements sur le modèle de rémunération de PFSL dans la section intitulée « Modèle de rémunération de PFSL ».
- Nous avons ajouté d'autres renseignements sur la rémunération liée aux placements dans les fonds de la Série de répartition Primerica Concert<sup>MC</sup> et dans d'autres fonds communs de placement tiers qui ne sont plus commercialisés ni recommandés par PFSL et ses représentants. Ces renseignements se trouvent à la section intitulée « Fonds exclusifs et anciens fonds tiers ».
- Nous avons ajouté d'autres renseignements sur les frais de souscription négociables de PFSL dans la section intitulée « Frais de souscription négociable ».
- Nous avons ajouté d'autres renseignements sur les accords de recommandation formels de PFSL, qui permettent à ses représentants de recommander à des clients des partenaires tiers. Ces renseignements se trouvent à la section intitulée « Accords de recommandation ».

Les principales modifications apportées au document *Information à communiquer sur la relation courtier-client* sont les suivantes :

- Nous avons ajouté d'autres renseignements sur la relation entre PFSL et ses gestionnaires de fonds du modèle de distributeur principal (« fonds DP »). Ces renseignements se trouvent à la section intitulée « Relation entre PFSL et les gestionnaires de fonds DP ».
- Nous avons ajouté d'autres renseignements sur les frais liés aux fonds de la Série de répartition Primerica Concert<sup>MC</sup> et à certains autres fonds communs de placement tiers. Ces renseignements se trouvent à la section intitulée « Frais liés aux anciens fonds ».